

SCMV

PULLY

145^e Assemblée des délégués de la SCMV

Le 5 novembre dernier, les représentants des 104 sociétés affiliées à la SCMV étaient convoqués à Pully pour leur assemblée générale annuelle. En présence de 160 délégués, les débats ont été menés tambours battants sous la conduite du président cantonal Alain Bassang, dans le magnifique cadre de la Maison Pulliérane.

Des invités de marques

Pour débiter l'assemblée, le président a tenu à saluer les nombreux invités présents, dont bon nombre ont adressé un mot aux délégués dans le courant de l'assemblée. Relevons ainsi les interventions de Mme la Préfète du district Lavaux-Oron, Anne-Marion Freiss, du président du Grand-Conseil vaudois, Monsieur Jean-Robert Yersin, ainsi que du représentant de l'ASM, Monsieur Didier Froidevaux. Monsieur Gil Reichen, syndic de Pully, s'est quand à lui fait un plaisir de présenter la commune hôte de la manifestation en début d'assemblée.

Au point 14 de l'ordre du jour, les représentants des sociétés ont également eu droit à une présentation de la prochaine Fête cantonale des musiques vaudoises, prévue du 9 au 12 mai 2013 à Savigny. La présentation, comme de coutume vive et dynamique, effectuée par le président d'organisation de la manifestation, Monsieur Alain Perreten, aura certainement contribué à convaincre quelques dirigeants réticents quand à leur participation à la fête !

Départs et arrivées

Au chapitre des départs, la SCMV a pris congé de Jacques Henchoz, après 7 ans de présence au comité central, ainsi que de Jean-Claude Bloch, qui a rendu son mandat à la commission de musique après 17 ans. A l'heure du café, Jean-Daniel Richardet a également remercié Jean-Daniel Buri, qui prend congé du team organisateur du camp d'été après de nombreuses années de bons et loyaux services.

Tous les sortants ont été chaleureusement remerciés par le président et vivement applaudis par l'assemblée pour leur travail et leur engagement pour la SCMV.

Pour les remplacer, la SCMV a le plaisir d'accueillir Didier Bérard en tant que nouveau membre du comité central (responsable informatique et site internet), ainsi que Nils Perrot comme nouveau membre de la commission de musique.



Le Corps de Musique de Pully, avec ses uniformes flambants neufs



M. Gil Reichen, syndic de Pully



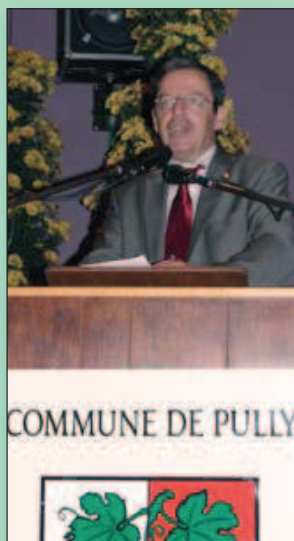
Jacques Henchoz, à l'heure des adieux



La superbe salle de la Maison Pulliérane



L'assemblée en plein vote



M. Jean-Robert Yersin,
président du Grand-Conseil



Mme Anne-Marion Freiss,
préfète du district Lavaux-Oron

sation, a évoqué quelques pistes d'améliorations et a encouragé les sociétés à se porter candidates à l'organisation du prochain festival.

Un encadrement très apprécié

Après la prestation de la fanfare locale en ouverture d'assemblée, les délégués ont été comblés par la prestation des 80 jeunes du camp musical de la région de Lavaux pendant le repas. Cet ensemble, placé sous la direction conjointe de MM. Vincent Maurer, Stéphane Duboux et Stéphane Pecorini, s'était reformé pour l'occasion puisque le camp lui-même avait eu lieu au mois d'août. En tous les cas, à en juger par les applaudissements nourris de la salle, voir toute cette jeunesse, cette motivation et ce talent représenté sur scène a constitué un point d'orgue idéal à la manifestation!

Pour terminer, les représentants des sociétés ont chaleureusement remercié le Corps de musique de Pully pour la parfaite organisation de cette journée, du café au dessert en passant par le succulent repas de saison.

Rendez-vous est pris pour la prochaine assemblée des délégués, qui se déroulera le 3 novembre 2012 à Combremont-le-Grand!

STN

Quand à la rédaction du journal SCMV, elle sera dorénavant assurée par Stéphane Terrin.

Pour ce qui est des sociétés, la SCMV a enregistré l'admission du corps de tambour «L'Avant-Garde» de Lausanne, et prit note de la fusion officielle du Corps de musique de Champagne et de la Centenaire d'Onnens. N'ayant pas reçu de démission, l'effectif de la SCMV reste par conséquent stable à 104 sociétés.

Des manifestations très prisées

Lors de l'assemblée, diverses organisations de manifestations ont en outre pu être attribuées. Il s'agit, pour les prochaines assemblées des délégués, de l'Harmonie de Terre Sainte à Coppet en 2014 et de l'Echo du Jura à Mollens en 2015. Pour la prochaine finale vaudoise des solistes en 2012, l'Harmonie municipale lausannoise a repris le flambeau du corps de musique d'Yvonand, qui avait dû se retirer en cours de route. Quand aux fêtes des jubilaires, l'organisation en est déjà attribuée jusqu'en... 2016!

Pour être tout à fait complet, signalons que les délégués ont pu profiter d'un compte-rendu du dernier festival de musique légère, dans lequel M. Sylvain Ramseyer, président d'organi-



Le président en plein travail



Qu'est-ce qui peut bien faire sourire le comité central?

SCMV



Le camp musical de la région de Lavaux lors de sa prestation



Ca discute ferme entre comités vaudois et fribourgeois à l'apéro



M. le pasteur Etienne Puidoux, lors de son allocution très appréciée



La société organisatrice